



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
Commission de gestion

PREAVIS N° 02-2022 « Rapport de gestion 2021 »

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASEL PAR LA COMMISSION DE GESTION

Séance du Conseil intercommunal du 21 juin 2022

La Commission de gestion, composée de Madame Anne Schranz, présidente, et de Messieurs Didier Bérard et Laurent Witschi a procédé à l'examen du rapport de gestion lors de sa séance du 8 juin 2022 dans les locaux de la Police de Pully. Madame Daphnée Schäppi était excusée.

La commission a siégé seule, puis a été rejoint par le Lt-colonel Dan-Henri Weber, commandant de police et secrétaire du CoDir, et par M. Jean-Marc Chevallaz, président du CoDir.

Préambule

Il s'agit du dixième rapport présenté à l'ASEL par le comité de direction. La structure des chapitres n'a pas surpris les commissaires puisqu'elle reprend celle des dernières années. Les membres de la commission ont pu poser les questions souhaitées et des explications précises et étayées ont été fournies. La commission remercie les représentants du CoDir pour ces échanges, basés sur un rapport de qualité dans sa présentation et les informations contenues.

Contenu du rapport

Le rapport de gestion étant suffisamment clair et les questions financières ayant déjà été soulevées lors de l'examen des comptes, les commissaires n'ont eu que quelques remarques et questions à son sujet.

Page 6 - Projet CoRe

Un gendarme est délégué un mois complet au sein de notre police. En contrepartie, un policier est délégué à la Gendarmerie. Ces échanges se sont effectués chaque deux mois.

Page 21 - 4.2.7 Formation continue

Au niveau de la sensibilisation informatique, les collaborateurs de l'ASEL suivent les mêmes cours que ceux de la Ville de Pully sur les risques informatiques et les pièges à éviter dans l'utilisation des outils informatiques.

Page 23 - 5.1.1 Unité Proximité

Les 6 répondants affectés dans les secteurs du territoire de l'ASEL sont polyvalents et poursuivent différentes missions. Cependant, ils sont toujours à disposition pour effectuer les missions de police-secours pour assurer en priorité le socle sécuritaire de base. Ainsi les répondants sont disponibles pour compenser lorsqu'il y a un manque d'effectif de police-secours.

Une restructuration est en cours pour arriver à obtenir une meilleure visibilité sur le terrain.

Page 27 - 8.3.1 Unité Radar

Le nombre de routes limitées à 30km/h est stable sur le territoire. Le résident souhaite cela dans son quartier mais est plus pressé dans les autres rues. La lutte contre le bruit, surtout de nuit, est devenu un sujet sensible. La limitation nocturne de la vitesse à Lausanne en est une réponse.

Conclusion

C'est à l'unanimité que la Commission de gestion vous propose d'adopter la conclusion telle qu'énoncée dans le préavis N° 02-2022, soit d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et de donner décharge au Comité de direction.

Pully, le 15 juin 2022

Anne Schranz, Pully, présidente

Didier Bérard, Belmont, rapporteur

Daphnée Schächli, Savigny

Laurent Witschi, Paudex